

L'idée de "chasse durable" poursuit son chemin



► Plus de 600 chasseurs ont fait une nouvelle fois confiance, grâce à leurs votes, à Max Isoard et au conseil d'administration de la Fédération départementale des chasseurs hier à Digne-les-Bains.

1 PHOTO STÉPHANE DUCLET

Par Roberto Figaroli

rfigaroli@laprovence-presse.fr

Is n'avaient jamais été aussi nombreux. Plus de 600 chasseurs ont répondu hier à la convocation de leur président Max Isoard à l'assemblée générale départementale à Digne. Il est vrai que la chasse, longtemps montrée du doigt par ses détracteurs, semble amorcer une phase de reconquête de l'opinion publique.

Il faut dire que les chasseurs ont fait des efforts et si tous les "viandars" ne sont malheureusement pas encore tous éradiqués de cette puissante corporation qui réunit sous son nom environ dix mille adeptes dans le département des Alpes de Haute-Provence, l'écrasante majorité d'entre eux a compris qu'il fallait préserver pour assurer l'avenir de la chasse.

Aussi, la gestion des dégâts de grand gibier et le guichet unique pour la validation du permis de chasser ont été des mesures qui ont œuvré dans ce sens. Aujourd'hui, le

“ Les agriculteurs et les forestiers sont nos partenaires naturels. Nous mettrons en œuvre avec eux, une gestion collective des territoires.”

projet de Schéma départemental de gestion cynégétique revêt une importance capitale et engage les chasseurs pour les six années à venir. Lièvre variable, gibier à plumes, grand gibier, rien n'est laissé au hasard et la réflexion s'articule à tous les niveaux : enjeux et orientations, habitat, répartition géographique, mesures à prendre pour assurer la protection de telle ou telle espèce en voie de régression... bref, les chasseurs sont devenus responsables et... écologiques ! "Pour la première fois, on nous reconnaît le droit de gérer la faune sauvage et de mettre en place pour le département, un pro-

jet pour la chasse et les territoires : c'est une chance pour nous, ne la laissons pas passer !" a souligné Max Isoard.

En présence notamment des deux députés Daniel Spagnou et Jean-Louis Bianco, tous les deux acquis au monde des chasseurs, le président Isoard a regretté l'absence d'un grand ministre de la ruralité ou même d'un secrétariat d'État, "pour autant promis avant les élections".

La chasse aux lègues qui fait partie de la tradition et défendue notamment par l'Association de défense des chasses traditionnelles à la grive a fait quasiment l'unanimité dans son projet de réintroduction et a reçu l'assentiment du plus grand nombre, du président Isoard à André Pinatel, président de la chambre d'Agriculture.

Le conseil d'administration est reconduit avec Max Isoard, Thierry Trabuc, Jacques Bordas, André Pesce, Jean-Marie Audibert, Daniel Taix, Georges Rambaud et Dominique Geny. ■

LES DISTINCTIONS

À l'issue des travaux de l'assemblée générale des Alpes de Haute-Provence, un certain nombre de membres en poste depuis de longues années ont été distingués. Ils ont tous reçu en effet la médaille des Fédérations départementales des chasseurs.

► Médaille d'Argent :

René Aune-Astoin, Henri Dolléon, Elie Maurel, Georges Rambaud.

► Médaille de Bronze :

Louis Bonnet, Vincent Borrelly, Rémi Clément, Raoul Combe, André Gaby, Serge Giraud, Jean-Marie Guigues, Daniel Jaubert, Jean-Claude Jaume, Serge Ledoux, Yves Martin, Yvan Ney, Guy Pelleautier, Antoine Poma, Bernard Reynaud.